

Regards croisés : les « anciens » racontent...

En se plongeant dans l'histoire de la revue Wallonie (voir l'article page 6), c'est toute l'histoire du Conseil qui a resurgi... Une occasion rêvée pour donner la parole aux « anciens ». Pour qu'ils nous racontent ce que fut le Conseil économique régional pour la Wallonie, instauré au début des années 70. Qu'ils nous expliquent comment ce Conseil « tripartite » (parce qu'il comprenait des représentants du monde politique) s'est transformé, en 1983, en « Conseil économique et social de la région wallonne », regroupant uniquement les partenaires sociaux wallons. Comment le Conseil a agi sur le devenir de la Wallonie et son développement économique, social, environnemental. Comment ils ont vécu ces périodes de changement. Ces regards croisés sur le passé nous permettent de comprendre le Conseil tel qu'il est aujourd'hui. Et de se tourner vers l'avenir, en s'appuyant sur les bases solides de notre histoire.

Nous avons donc rencontré cinq « anciens ». Ils ont été Président du Conseil, Président de Commissions, Membres de l'Assemblée, du Bureau, de Commissions, « Chefs de groupe », ... Jean-Pierre Champagne, Jacques Delruelle, Roger Mené, Willy Thys, Georges Vandersmissen. Tous ont fait partie du Conseil. Chacun représentait une des organisations constitutives du Conseil : la FWA, l'UWE, l'EWCM, la CSC, la FGTB. Et tous se retrouvaient au Conseil pour défendre ensemble l'intérêt de la Wallonie.

Wallonie - Vous avez fait partie de l'histoire du Conseil et avez participé, activement à celle-ci. Quel regard portez-vous sur le rôle qu'a joué le Conseil dans le développement de la Wallonie, tant au niveau politique qu'économique ?

J-P. Champagne - Le Conseil, dans son ancienne composition, concerne une phase de l'histoire où la Wallonie devait marquer sa cohésion par rapport à l'Etat central. Le fait que les partenaires sociaux et les représentants politiques aient siégé ensemble, pendant plusieurs années, a été un élément essentiel dans le devenir institutionnel de notre pays. Nous avons été ensemble sur la route menant vers un Etat fédéral. Cette route s'est faite autour d'une certaine conscientisation de l'avenir de la Wallonie. Cette phase fut marquée par une réelle « solidarité » entre partenaires sociaux et représentants politiques. Tous étaient ensemble pour affirmer que la Wallonie était une réalité, et pas uniquement un concept.

G. Vandersmissen - Durant cette période (entre 72 et 83), le Conseil économique régional pour la Wallonie (CERW), composé de représentants politiques et de représentants des organisations syndicales et patronales, a pesé dans la balance de manière forte et concrète. Nous étions le canal principal par lequel les revendications wallonnes passaient pour les infrastructures, le développement économique et social. Il faut se rappeler qu'il n'y avait pas encore de Gouvernement wallon à cette époque, que le « fait wallon » n'était pas encore construit. Fin des années '60, nous avions d'ailleurs

Le Conseil, dans les années '70



Jean-Pierre Champagne a fait partie du CESRW dès le milieu des années '80. Représentant la Fédération wallonne de l'Agriculture, membre de plusieurs Commissions (Agriculture, Economie, etc.), de l'Assemblée générale et du Bureau, J-P Champagne a présidé le Conseil économique et social de 2001 à 2003. Admis à la retraite, il a quitté le Conseil en 2008.



Jacques Delruelle a représenté l'UWE (Union wallonne des Entreprises) au sein de l'Assemblée générale, du Bureau et de plusieurs Commissions entre 1974 et décembre 2000.



Roger Mené est entré au Conseil dans les années '80 en tant que représentant de l'Entente wallonne des Classes moyennes. Il a fait partie de l'Assemblée et du Bureau de 1991 à mai 2009.



Willy Thys a représenté la CSC au CESRW de mars '80 à septembre 1996. Membre de l'Assemblée, du Bureau, il a présidé la Commission Transports pendant de nombreuses années ainsi que le Conseil wallon de la Politique scientifique.



Georges Vandersmissen a connu les débuts du Conseil (il participait déjà aux travaux de l'asbl qui a précédé le Conseil économique régional pour la Wallonie). Représentant la FGTB, G. Vandersmissen a intégré le Conseil dès 1971 et y est resté jusqu'en 2002. Il a présidé le CESRW d'avril 1984 à novembre 1996.

publié un article intitulé « Dossier pour un Gouvernement wallon », en vue de la constitution d'un exécutif régional. Certains n'y croyaient pas (même des hommes politiques wallons devenus célèbres ensuite !) mais nous avions la conviction que l'évolution institutionnelle était en marche.

Le Conseil économique régional pour la Wallonie jouait un rôle concret dans la mise en place de projets pour la région. Plusieurs de ses membres avaient une réelle influence et une écoute auprès des Ministres du fédéral. Des délégations du CERW étaient reçues par le Premier Ministre de l'époque. Nous avions le sentiment de compter, d'avoir une réelle influence...

J. Delruelle - Le Conseil étant composé au départ, non seulement des interlocuteurs sociaux, mais également de « politiques », a incontestablement marqué par ses prises de position l'avènement de la Région wallonne et de la Communauté française ainsi que de leurs structures institutionnelles.

R. Mené - Le Conseil fut avant tout un lieu de rencontre et de dialogue entre des personnes aux convictions différentes mais mues par un objectif commun : le développement de la région. Ce fut aussi un lieu où la défense des petites et moyennes entreprises a été possible.

W. Thys - Ce qui était frappant à l'époque était le fait que ce combat pour l'autonomie régionale, car il s'agissait bel et bien d'un combat militant, passait également par les conseillers du CERW. C'est une chose que l'on a sans doute oubliée aujourd'hui. Il y avait de fortes personnalités au Conseil !

Wallonie - Quels étaient les « grands » dossiers de l'époque ?

G. Vandersmissen - Très certainement ce que l'on a appelé les « crédits parallèles » et les projets initiés dans ce cadre. J'ai notamment présidé la « Commission opérationnelle des projets » : il s'agissait de projets que la Wallonie devait présenter en compensation aux investissements consentis pour les travaux de Zeebrugge. Le Conseil a vécu des moments importants ! C'est au Conseil qu'étaient auditionnés les auteurs de projets. Au terme d'une procédure compliquée, dans laquelle le CERW intervenait comme acteur principal, les dossiers devaient obtenir l'agrément du Gouvernement national. Ce fut une époque exaltante, lors de laquelle nous organisions des auditions de différents Ministres des Affaires wallonnes. Plusieurs projets importants ont vu le jour au Conseil... Une série de pré-équipements permettant à la Wallonie d'avoir des développements industriels au niveau de la pétrochimie, par exemple. Un autre projet important, mais qui malheureusement n'a pas abouti, consiste en le câblage en fibres optiques de l'ensemble de la Wallonie. C'est un véritable regret pour moi que ce projet n'ait pas pu voir le jour...

J-P. Champagne - Ces crédits ont aussi débouché sur des réalisations importantes pour la Wallonie : le réseau autoroutier, par exemple... Développer une autoroute transversale, d'ouest en est (alors que c'était essentiellement l'axe nord-sud qui était central à cette époque) fut un réel concept novateur. D'autres réalisations dans le cadre des crédits parallèles ont été les ascenseurs de Strépy ou encore le développement du Centre d'économie rurale de Marloie.

Un élément important à cette époque, dans les années 70, fut aussi la première conception d'une politique wallonne de l'eau. La Wallonie se positionnait alors en ce domaine : nous avons une richesse – l'eau – nous l'exportons. Mais comment valoriser et utiliser au mieux, sur le long terme, cette richesse ? Tel était l'enjeu du débat, et le questionnement.

Wallonie - Début des années 80, les institutions wallonnes (Gouvernement et Parlement) se mettent en place. C'est une étape importante dans l'histoire du Conseil, qui devient, en 1983, le Conseil économique et social de la Région wallonne, organisme paritaire de consultation et de concertation sociale réunissant les seuls interlocuteurs sociaux.

W. Thys - La sortie du politique a été un événement marquant, effectivement. Jusque là nous étions dans un combat global et militant. Par la suite, nous nous sommes mis dans une logique de rencontre patrons-syndicats. Nous avons dû nous retrouver et réfléchir ensemble à des projets communs. Cela a donné lieu à des débats beaucoup plus pointus au niveau des différentes instances du Conseil.

L'enjeu a également été de faire un bon usage des nouvelles compétences confiées à la Région et donc, de facto, au CESRW. C'était une période également passionnante.

J-P. Champagne - La période 80-90 a été marquée par le retrait des « politiques » du Conseil économique et social pour la Wallonie. Ce fut un véritable choc ! Cette période ne fut pas facile, tant pour le Conseil que pour les organisations constitutives (celles-ci n'étant pas encore structurées de manière « régionale »)... A l'époque, le Conseil était l'interlocuteur d'un pouvoir régional qui se mettait en

place ; pouvoir régional qui avait, rappelons-le, des compétences plus limitées qu'aujourd'hui. La difficulté a été de se positionner comme lieu de concertation, efficient.

Mais les années 80-90 furent néanmoins essentielles car c'est à cette époque que se décidèrent quelles compétences devaient et allaient être régionalisées. Au niveau du Conseil, les débats étaient clairs et construisaient progressivement le paysage institutionnel wallon. Il ne faut certainement pas mésestimer le rôle qu'a eu le Conseil pour la définition des compétences à régionaliser.

Wallonie - Le Conseil économique et social devient le lieu de rencontre unique entre partenaires sociaux wallons...

R. Mené - Oui, effectivement, le Conseil est un lieu unique et essentiel pour la démocratie. Le Conseil a fait ce qu'on n'a fait nulle part ailleurs : rapprocher les points de vue. Nous venions d'organisations différentes, opposées, et pourtant nous arrivions à des accords, nous parvenions à dépasser les difficultés. Vous savez, je suis un partisan inconditionnel du brassage d'idées. Et le Conseil a rendu ce brassage d'idées possible. Avec un grand respect mutuel entre les uns et les autres, quelles que soient leurs opinions.

J. Delruelle - L'autorité dont firent preuve les deux Présidents (MM. A. Delourme et G. Vandersmissen) qui ont dirigé le Conseil avant la présidence tournante a permis au Conseil de fonctionner correctement dans le respect du point de vue de chacun.

W. Thys - Comme je l'évoquais avant, nous sommes passés d'un combat global à la recherche de compromis sur des dossiers plus pointus. Les compromis n'étaient pas toujours faciles à obtenir, bien sûr. Mais une fois conclus, ils étaient fermes et avaient donc davantage de poids !

Pour moi, le Conseil a vraiment réussi sa transformation de manière positive, parce qu'il a su adapter ses structures et son mode de fonctionnement.

J-P. Champagne - Au début des années 90, nous sommes entrés dans une nouvelle phase. Les organisations se sont adaptées aux circonstances et à l'évolution institutionnelle. Les compétences régionales sont clairement définies. Le Conseil doit alors préciser son rôle : il devient l'interlocuteur privilégié du Gouvernement. En relation directe avec celui-ci, il participe pleinement à la responsabilité du développement de la région. Ce fut l'époque de Déclaration commune pour le redéploiement économique et la promotion de l'emploi, suivie par des Chartes partenariales sur des thématiques précises. La solidarité wallonne initiée dans les années 70-80 a véritablement été consolidée dans une forme de participation à la gestion quotidienne de la région.

Wallonie - Quels ont été pour vous les événements marquants pour le Conseil durant cette période ?

G. Vandersmissen - A deux reprises, il y a eu ce que nous avons appelé la « politique de la chaise vide ». Cela se traduit concrètement par une décision d'une des organisations de ne plus participer aux débats. A la fin des années 70, il y avait un sentiment de blocage, au niveau institutionnel, au niveau économique. Un lundi matin, toute la délégation de la FGTB s'est levée au début de la séance du Bureau. Y compris le Président de l'époque. Cette période de la « chaise vide » a duré quelques mois... Jusqu'au moment où l'évolution institutionnelle offrait de nouvelles perspectives.

La seconde période de chaise vide a été menée par le banc patronal, au moment des négociations pour le plan global au milieu des années 80. Cette période a duré quelques semaines.



Fin des années '90, réunion de l'Assemblée générale, salle Wallonie

Il faut reconnaître qu'il s'agissait alors davantage d'un signal public que d'un affrontement interne aux organisations du Conseil.

J. Delruelle - C'est vrai que la vie du Conseil a été marquée par cette politique de la « chaise vide » adoptée par certains groupes durant plusieurs mois devant des divergences qui paraissaient insurmontables au départ. A la réflexion, je ne pense pas que ce fut une idée « géniale »...

W. Thys - D'autres événements ont aussi marqué le Conseil, dans les années 90. La mise en place d'une Présidence en alternance, tout d'abord. Et, le déménagement du Conseil de Namur à Liège, ensuite.

Wallonie - Le Conseil continue donc de participer à la politique de développement économique et social de la région, jouant un rôle actif dans certains dossiers. Une participation qui passe aussi par la mise en place de nouvelles structures...

J. Delruelle - J'ai le souvenir de la mise en place de l'encadrement de l'« Intérim » qui fut une réussite par la volonté mise par le Conseil de faire prendre des mesures équilibrées pour permettre à ce secteur de se développer au grand profit tant économique que social de la Région.

J-P. Champagne - Parmi les dossiers importants traités, on peut citer : la révision des lois d'expansion économique, pour laquelle il y a eu une réelle concertation sur les projets déposés ; la réflexion sur la formation professionnelle ; la politique de mise à l'emploi ; les défis environnementaux... Il faut dire que le Bureau du CESRW a toujours cherché à mettre en place de réels équilibres entre les axes de développement régionaux.

Un autre élément important est le fait d'avoir créé le Rapport sur la situation économique et sociale de la Région wallonne. C'est un élément fondamental pour montrer nos réflexions sur l'évolution de la région et aussi pour mettre en avant les compétences de la maison !

W. Thys - Il y a eu la mise en place des politiques de l'emploi, certainement. La restructuration du secteur de la sidérurgie, ensuite.

La salle du Conseil à Namur



En 1994, le Conseil s'installe au Vertbois



Et puis, bien sûr, la politique en matière de transports. Au sein de la Commission « Transports », que j'ai présidée pendant plusieurs années, nous avons beaucoup œuvré pour le développement d'une politique wallonne et cohérente en ce domaine. Nous sommes parvenus à dépasser certaines formes de sous-régionalismes (qui existaient à l'époque, il ne faut pas s'en cacher) et mettre en place des projets communs. Rappelons que le domaine des transports était encore du ressort du « national » : les débats sur l'impact pour la Wallonie des projets développés, les propositions à avancer par exemple lors des négociations pour la mise en place du TGV, tout cela était débattu au CESRW. C'est au sein du Conseil, de la Commission Transports, qu'un consensus wallon en matière de transports a pu être créé !

Un autre élément majeur a été la constitution du Conseil wallon de la Politique scientifique et l'apport de ce Conseil regroupant les partenaires sociaux et les représentants des universités, des centres de recherche... Sans oublier la mise en place et les travaux réalisés au sein des différents Conseils consultatifs dont le CESRW assure le « Secrétariat ».

G. Vandersmissen - La mise en place du Conseil wallon de la politique scientifique fut certainement un élément majeur pour le développement d'une politique globale en matière de recherche.

R. Mené - Le Conseil a également favorisé la prise de conscience, de par la participation de l'EWCM, de l'importance de l'esprit entrepreneurial et du rôle que jouent les petites entreprises dans le développement de la région.

Wallonie - Quelles sont, à vos yeux, les particularités du CESRW ? Ses atouts ?

J-P. Champagne - Le premier atout du Conseil économique et social de la Région wallonne est la proximité des partenaires sociaux wallons dans la compréhension de la réalité du terrain, tout en étant proches des décideurs politiques. Le deuxième atout consiste dans le fait que les membres qui y siègent participent pleinement et concrètement à la vie de leur organisation... Nous sommes véritablement en phase avec la réalité de la région dans laquelle nous vivons.

Le Conseil est aussi un lieu où des amitiés profondes se sont nouées entre responsables d'organisations. Un réel climat de compréhension et d'amitié s'est instauré, malgré des moments difficiles, des négociations ardues entre nous... Cette convivialité est en quelque sorte la « marque de fabrique » du Conseil !

R. Mené - Si je dois dire ce que le Conseil m'a apporté, c'est effectivement une meilleure connaissance des uns et des autres. Nous avons négocié, discuté des heures entières. Il y a eu des conversations plus « vives » que d'autres, mais elles se sont toujours tenues dans un respect mutuel. Et il est vrai que des amitiés se sont nouées, des amitiés parfois étonnantes. Personnellement, je rencontrais

régulièrement Urbain Destrée. Tout nous séparait. Et pourtant, que de problèmes avons-nous réglés autour d'un café !

J. Delruelle - Selon moi, l'avis des interlocuteurs sociaux est capital dans le développement économique de la région. Le Conseil est le lieu convenant le mieux pour que ces avis puissent être exprimés le plus clairement possible avec un maximum d'effet de persuasion.

G. Vandersmissen - La force du CESRW s'appuie très certainement sur son histoire. C'est grâce au Conseil que le combat wallon pour l'autonomie a pu être gagné. Il ne faut jamais l'oublier. Et aujourd'hui, la principale caractéristique du Conseil est la rigueur du travail réalisé. Les avis rendus sont fouillés, s'appuyant sur l'expertise des représentants des organisations et du personnel.

W. Thys - Oui, effectivement, le Conseil regroupe de véritables experts dans les différents domaines de compétences. L'équipe du CESRW fait preuve d'une grande connaissance des dossiers, c'est important de le souligner. Tout comme les représentants des organisations d'ailleurs. A cela s'ajoute le fait que les membres du CESRW sont en prise directe avec les réalités du terrain. Le Conseil économique et social de la Région wallonne est loin d'être un ovni !

J-P. Champagne - Le Conseil économique et social est LA maison des partenaires sociaux. Et ceux-ci constituent le socle de la stabilité sur lequel il faut continuer à s'appuyer...

Difficile de conclure à l'issue de cette interview croisée des « anciens » qui ont marqué l'histoire du Conseil économique et social. Si ce n'est de dire que ces rencontres, ce retour en arrière, nous donnent de nouvelles perspectives et surtout l'envie d'aller plus loin. L'histoire du Conseil économique et social reste à écrire...

En bref



Le 26 novembre dernier était organisé à Bruxelles le 18^{ème} Congrès des Economistes de Langue française sur le thème « Quel état pour quelles performances économiques ? ». Le rapport du Congrès comprenant l'ensemble des articles sur lesquels se sont basées les interventions sont disponibles dans les actes du Congrès. Renseignements auprès du CIFOP – www.cifop.be



A travers ce débat sur la mesure du progrès social, c'est une autre vision du monde et de la société qui est proposée.



Jean Gadrey.
Economiste français.
Voir le dossier en page 22

La CAR à Berlin

La Commission d'avis sur les recours en matière d'urbanisme (CAR) ainsi que le Secrétariat de la Commission « Mobilité – Aménagement du territoire » du CESRW ont participé en décembre dernier à un voyage d'études à Berlin, voyage organisé par la Maison de l'Urbanité de Liège. Après une présentation de l'histoire de cette ville, histoire ô combien mouvementée (l'on songe à sa destruction à plus de 40% en 1945 et aux trente années du « Mur ») et plusieurs exposés d'experts sur plans et maquettes, les participants ont pu visiter (malgré une météo peu clémente) plusieurs quartiers et bâtiments remarquables

de différentes époques. On citera entre autres Hufeisensiedlung, lotissement social des années 20, la Frankfurter Allee (photo 1), remarquable témoin de l'architecture stalinienne des décennies de l'après-guerre, la Berlin Hauptbahnhof, toute nouvelle gare centrale (photo 2), le quartier des ambassades aux bâtiments d'une architecture souvent audacieuse, de nouveaux lotissements résidentiels (photo 3) ainsi que des sites incontournables comme le philharmonique (photo 4), la Postdammer Platz, place centrale longtemps coupée en deux, l'Alexander Platz ainsi que le quartier juif et autres quartiers « branchés ».

